



Licence Informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Informatique. 2011, Université d'Angers. hceres-02036373

HAL Id: hceres-02036373

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036373>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université d'Angers

Demande n° S3LI120000858

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Informatique

Présentation de la mention

L'Université d'Angers propose une formation de niveau Bac+3 en Informatique conduisant à l'obtention du diplôme de licence Sciences et technologies mention Informatique.

Au cours de cette formation, l'étudiant acquiert non seulement une culture scientifique de base, mais aussi les fondamentaux de l'informatique et une solide compétence pour des développements informatiques professionnels. Les débouchés sont soit la poursuite d'études en master d'Informatique à l'Université d'Angers ou dans une autre université, soit une insertion professionnelle dans des métiers liés au développement d'applications informatiques ou à l'exploitation et à la maintenance des systèmes informatiques de l'entreprise.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	204
Nombre d'inscrits en L2	159
Nombre d'inscrits en L3	28
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	14 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	2 %
% d'abandon en L1	7 %
% de réussite en 3 ans	47 %
% de réussite en 5 ans	58 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	89 %
% d'insertion professionnelle	

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier est détaillé et bien présenté.

L'objectif de cette mention est de former des informaticiens pouvant, selon leur choix, poursuivre des études en master (ce qu'ils font en grande majorité) ou entrer dans la vie active.

Cette mention ne possède qu'un seul parcours, ce qui s'explique par un flux d'étudiants faible et par la volonté de proposer une formation généraliste.



Les deux premières années sont effectuées dans le cadre du portail MPCIE (Mathématiques, Physique, Chimie, Informatique, Economie) où l'étudiant est orienté progressivement vers la mention de son choix.

Les dispositifs d'aide à la réussite mis en place dans le cadre de ce portail sont nombreux. On y retrouve une procédure d'orientation active pour les futurs L1, des enseignements de mise à niveau et une UE réservée à la méthodologie du travail universitaire. Le dispositif de tutorat d'accompagnement, permettant à des étudiants de master ou de L3 d'aider des étudiants moins avancés, mériterait d'être davantage développé.

Les acteurs impliqués dans le pilotage de la formation sont indiqués dans le dossier, pour le portail d'une part, et pour la mention d'autre part. Le mode de fonctionnement de l'équipe de pilotage du portail pourrait quant à lui être mieux détaillé. L'équipe de pilotage de la mention semble réduite, pour sa part, à son responsable, ce qui s'explique aisément par un faible nombre d'étudiants en L3.

- Points forts :
 - Acquisition de connaissances transversales.
 - Stage de deux mois encouragé en fin de cursus.
 - Dispositifs d'aide à la réussite.

- Points faibles :
 - Tutorat d'accompagnement peu développé.
 - Pas d'intervenant professionnel en troisième année.
 - Statistiques sur les étudiants et leur devenir.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il serait judicieux d'impliquer en L3 des intervenants du milieu professionnel dans la formation et de les associer au pilotage de la mention. Il serait également intéressant de mettre en place une procédure de suivi des étudiants diplômés ou non, qui pourrait permettre, par une meilleure connaissance de la population étudiante, de mieux contrôler les effectifs, notamment ceux du L3.